

Modalités de candidature, recrutement et admission

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site internet du lycée.

Retour du dossier, avec les pièces demandées, pour **le mercredi 8 avril 2026**.

Les élèves autorisés à passer les tests physiques de sélection seront informés par mail.

Les tests physiques de sélection se dérouleront le **mercredi 6 mai 2026 de 14 h à 16 h**, en salle des sports Corot, à côté du lycée, avenue des Potiers.

Les critères de recrutement :

- le dossier scolaire (appréciations, résultats et attitude)
- le niveau sportif du moment et les perspectives d'évolution
- le degré de motivation (à travers la lettre de motivation)

Procéder à l'inscription administrative au lycée Corot fin juin, début juillet.

Possibilité d'être admis à l'internat

L'internat constitue une opportunité pour les élèves éloignés du lycée Corot de poursuivre leur scolarité et leur passion en même temps.

Nous vous invitons à consulter la plaquette « internat » sur le site internet du lycée Corot.



Nous contacter :

Lycée Jean-Baptiste Corot

133 Rue St Vaast - BP 90810 - 59508 Douai
Cedex

03 27 71 81 20 -

Mail : ce.0590064z@ac-lille.fr

Site Internet : <https://corotdouai.etab.ac-lille.fr/>



Lycée
J-B Corot Douai
Section
Sportive
Scolaire
Basket-ball

Présentation de la section sportive scolaire basket-ball

Une section sportive scolaire masculine basket-ball est implantée au lycée Corot de Douai.

Cette section sportive offre à l'élève l'opportunité d'atteindre un haut niveau de pratique tout en lui permettant de concilier études et pratiques sportives renforcées.

L'entrée dans cette section se fait sur sélection : étude du dossier de candidature en avril et tests physiques pour les candidats retenus en mai.

Les élèves ont 3 heures en plus dans leur emploi du temps hebdomadaire officiel. Cette section s'adresse donc à des élèves sérieux, prêts à travailler et à fournir les efforts nécessaires.



Fonctionnement de la section sportive scolaire basket-ball au lycée Corot

M. Pierru, chef d'établissement, a la responsabilité de la mise en oeuvre de la section sportive scolaire.

Volume horaire :

3 heures de pratique hebdomadaire réparties sur deux séances (2h + 1h), inscrites dans l'emploi du temps de l'élève.

Encadrants :

Monsieur POIZOT, professeur d'EPS en lycée et entraîneur de basket, ainsi que Monsieur VIRIQUE, professeur d'EPS au lycée Corot et coordonnateur de la section, assurent les entraînements, mais aussi le suivi des présences, la saisie des appréciations sur les bulletins scolaires, les relations avec l'élève, les parents, la vie scolaire, le professeur principal, ainsi que les dirigeants du club partenaire Gayant Basket.

Conditions d'admission à la rentrée 2026-2027

- Avoir réussi les tests de sélection du mercredi 6 mai
- S'inscrire au lycée Corot en 2^{nde}, 1^{ère} ou terminale générale et technologique, fin juin début juillet
- Etre admis au lycée Corot sur décision rectorale

